La photographie à travers les corps opaques

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **8 (1896)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-523700

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA PHOTOGRAPHIE

à travers les corps opaques.

Dans sa dernière séance, M. d'Arsonval a informé l'Académie des Sciences, que les expériences de M. Gustave Le Bon, sur le passage de la *lumière ordinaire* à travers les corps opaques ont été répétées avec un plein succès par plusieurs observateurs, notamment par le docteur Armaignac, à Bordeaux, et surtout par M. H. Murat, du Havre.

Ce dernier a même réussi à obtenir à la lumière ordinaire des résultats identiques sinon supérieurs à ceux obtenus avec les rayons de Rœntgen.

Les recherches de M. Le Bon ont amené ce savant à démontrer que la lumière ordinaire, ou mieux certaines de ses radiations, traverse sans difficulté les corps les plus opaques.

Ces curieuses expériences, encore pleines de mystère, ont vivement attiré l'attention de M. H. Murat que cette question de la lumière ordinaire passionne au plus haut point. Il a eu la pensée de reprendre les essais de M. Le Bon et de les suivre avec un minutieux intérêt ; les résultats qu'il a obtenus sont surprenants.

Poursuivant son étude, M. H. Murat a apporté aux expériences de M. Le Bon une modification qui élargit singulièrement le champ des suppositions sur la nature des phénomènes constatés.

Voici comment il procède :

Prenant un châssis positif, il remplace la glace formant support par une feuille de cuivre rouge, puis il intercale l'objet à photographier entre deux plaques sensibles ordinaires, de telle façon que les faces gélatineuses soient vis-à-vis ; il pose l'ensemble sur la feuille de cuivre rouge et recouvre le tout d'une feuille de plomb. Puis il met en contact les deux feuilles métalliques et referme le couvercle du châssis qui constitue ainsi une boîte close hermétiquement, ne laissant passer aucun rayon de lumière blanche.

Après une exposition soit à la lumière du soleil, soit à la lumière diffuse, soit à toute lumière artificielle, pendant une durée qui est en rapport avec l'intensité lumineuse, les objets à photographier et le degré de température, il est procédé au développement des deux clichés suivant les moyens ordinaires.

M. Murat a soumis à l'examen de la compagnie une série de photographies des plus réussies qu'il a obtenue par ce procédé.

La première est l'image d'une raie due aux procédés *photographiques ordinaires*.

C'est la reproduction, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'*extérieur* ou de la *forme* de ce poisson vu de dos.

La deuxième épreuve et les suivantes sont obtenues à l'aide du procédé Le Bon après une pose de deux heures et à l'aide de l'éclairage d'un bec de gaz ordinaire.

On y voit les différentes parties intérieures de l'animal notamment le foie, les viscères, etc.

Dans la dernière épreuve, le foie a été traversé par la lumière et il a disparu ; on voit les parties sous-jacentes.

La lumière a donc disséqué le poisson couche par couche.

Le développement de la plaque ayant été poussé davantage, on voit les plus profondes de la raie, notamment les cartilages et le squelette complet...

En continuant le développement complet on est arrivé à obtenir l'*autre face* de l'animal, c'est-à-dire la face ventrale qui est diamétralement opposée à celle que l'opérateur photographiait. Le poisson a donc été traversé d'outre en outre par les rayons invisibles.

On comprend que l'Académie a écouté ces explications avec le plus vif intérêt.

Revenant aux expériences proprement dites, ainsi qu'à la théorie de ce phénomène qui constitue encore un problème des plus obscurs, M. d'Arsonval a annoncé que M. Gustave Le Bon se propose d'expliquer dans une prochaine note comment, au moyen d'un instrument infiniment sensible (un galvanomètre à cadre mobile dans un champ magnétique intense produit par un courant auxiliaire de 30 volts sur 2 ampères, il a pu mettre en évidence le *dégagement d'électricité* pendant la formation des images photographiques.

(Comptes rendus).